

Passports

Le 1^{er} Mai 1919

9

Le P. C.

M. le Préfet de { Marne
Meuse

Le nommé Lina, Charles, boulanger
ayant résidé à { Montchenat ^{com de Villers-Cellerant}
par Reims. (~~Reims~~) chez M. Dubois, vigneron
Chauvency-le-Château par
Montmidy (~~Reims~~)

me a demandé un passeport pour se
rendre en Espagne.

J'ai l'honneur de vous prier de
vouloir bien me faire connaître si
vous ne voyez pas d'inconvénient à la
délivrance de ce passeport.

Brd

I

réside à St Cerny chez M. Lespinat Léon

Le Maire de Villers-Allerand
atteste que Monsieur Charles Lina,
Boulangier, demeurant au mois de mai,
dans une moralité excellente, et
ne voit aucun inconvénient à ce qu'un
passéport lui soit accordé, pour aller
en Espagne.



Villers-Allerand le 7 Mai 1919

Le Maire
Hans

Française

la Marne

le 24 Mai 1919.

Préfet de la Marne

du CANTAL,

Je fais faire connaître, en
ce qui concerne, que je ne
peux qu'un passeport soit
accordé pour lui permettre de

Le Préfet de la Marne,

Bureau Militaire

Division
du Cabinet

Service

du

Ravitaillement Civil

2^e Division.

Passeports.

République Française

Préfecture de la Marne

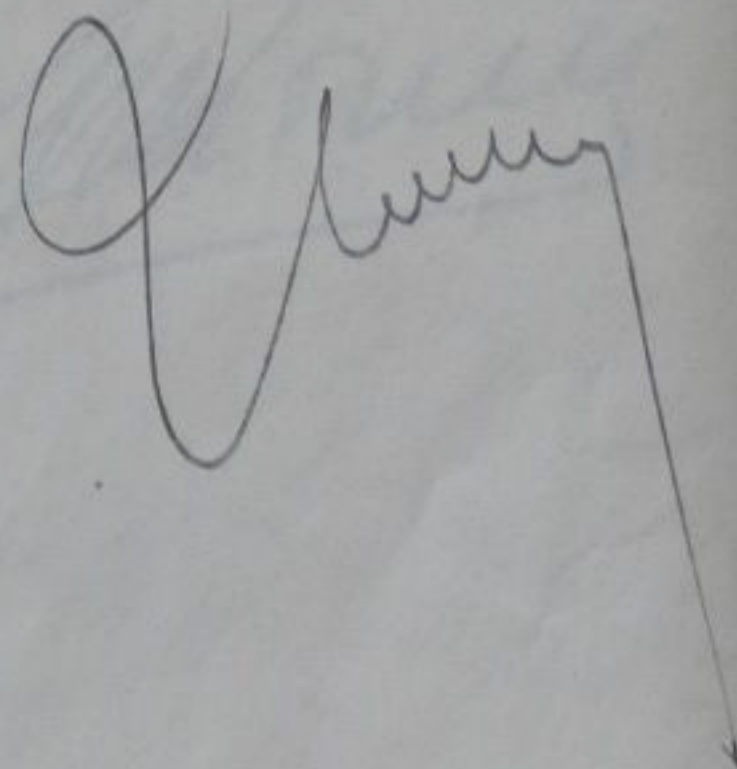
Châlons, le 24 Mai 1919.

Le Préfet de la Marne

à Monsieur le Préfet du CANTAL,

J'ai l'honneur de vous faire connaître, en réponse à votre lettre du 5 Mai courant, que je ne vois aucun inconvénient à ce qu'un passeport soit délivré à M. LINA, Charles, pour lui permettre de se rendre en Espagne.

Le Préfet de la Marne,



PRÉFECTURE
DU CANTAL

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Egalité - Fraternité

2 Division



Aurillac le 5 Mai 1919

Passeports.
+++++

Le Préfet du Cantal
à Monsieur le PRÉFET de la MEUSE

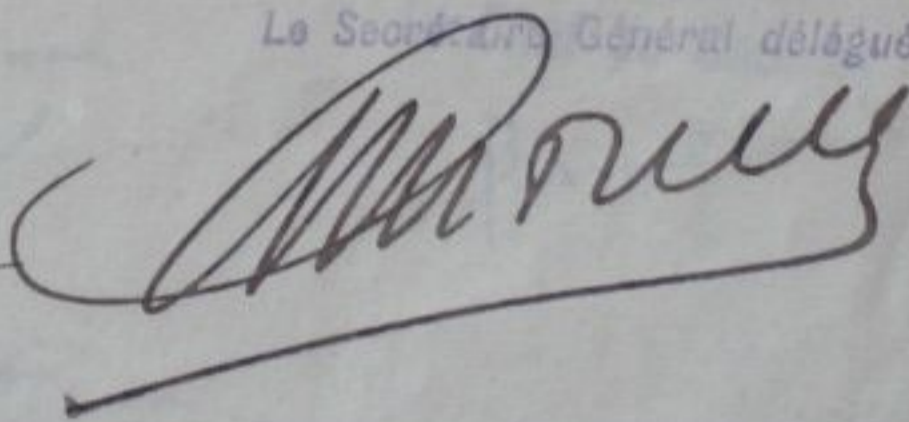
Le nommé LINA, Charles, boulanger aya
résidé à Chauvency - le-Château, par Montmédy,

----- m'a demandé un pass
pour se rendre en Espagne.

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir
bien me faire connaître si vous ne voyez pas d'incon
vient à la délivrance de ce passeport.

Pour le PRÉFET du CANTAL

Le Secrétaire Général délégué,



Réponse :

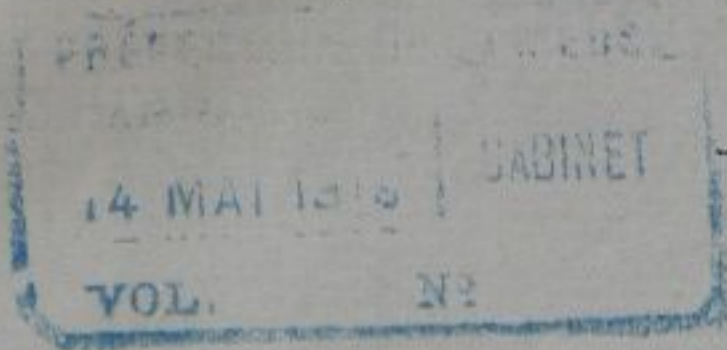
Transmis ci-joint la réponse faite
par la mairie de Chauvency-le-Château
Bar-le-Duc, le 14 mai 1919.

Le Préfet,

La Seille

Cabinet
du Préfet
de la
MEUSE.

République Française



Bar-le-Duc, le 1^{er} mai 1919.

Monsieur Lina, Charles, boulanger, ayant résiderant à Chauvency-le-Château a adressé une demande à l'effet d'obtenir un passeport pour se rendre en Espagne.

Je serais obligé à Monsieur le Maire de vouloir bien me faire parvenir un rapport confidentiel sur l'honorabilité, la moralité, les sentiments patriotiques et l'attitude au point de vue national de M Lina, depuis les événements de guerre, faisant connaître, en un mot, si le passeport sollicité peut être accordé sans inconvénient.

~~Je prie de vouloir bien inviter le pétitionnaire à remplir la formule ci-jointe et à se conformer aux observations qui y sont contenues.~~

Le Maire en poche l'adjoint
de Chauvency à Monsieur le préfet.

Doique M. Lina ait sa résidence ici il n'habite jamais la commune mais dans les courts séjours qu'il a pu y venir, sa conduite et son langage ont été d'un bon français sa famille est également honorable. L'adjoint

Richard

Le Préfet de la Meuse.

Pour le Préfet
Le Chef du Cabinet

Guarrelaud

